



Élections des délégués de la MSA 2025

On compte sur vous !

La MSA, c'est quoi ?

C'est la Sécurité sociale du monde agricole

Elle **protège et accompagne les acteurs du monde agricole et leur famille** à tous les moments de leur vie.

C'est le seul organisme à proposer **un point d'accès unique à toutes les prestations sociales** : santé, famille, logement, retraite, vieillesse, accidents du travail et maladies professionnelles.

Elle agit également pour **prévenir les risques professionnels**, gère la **médecine du travail** et propose **un accompagnement social** à ses adhérents.

**37 organismes,
224 agences et
666 points d'accueil**

**5,3 millions de
bénéficiaires d'au moins
une prestation sociale**

**+ de 800 000
salariés protégés**

La MSA, c'est quoi ?

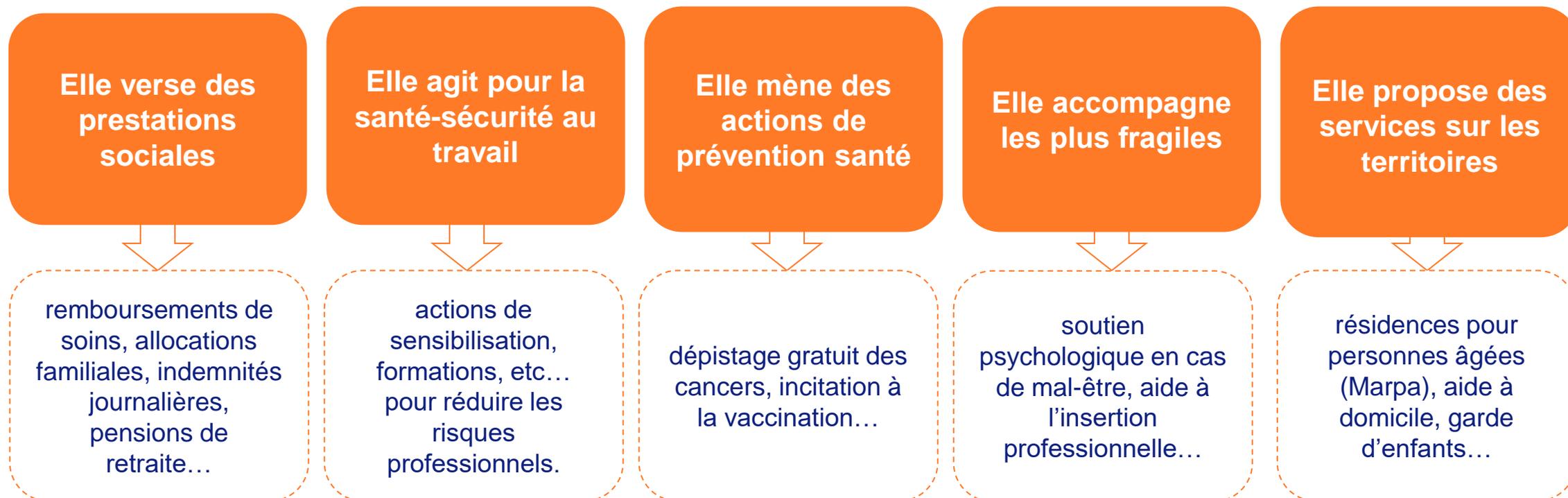
Un système de protection sociale unique en France

C'est le seul organisme de Sécurité sociale avec un fonctionnement démocratique : **les adhérents votent tous les 5 ans** pour choisir leurs délégués, partout en France.

Les délégués **représentent et défendent les intérêts** des adhérents aux niveaux local et national et **désignent les administrateurs de la MSA.**



La MSA, des missions au service du monde agricole



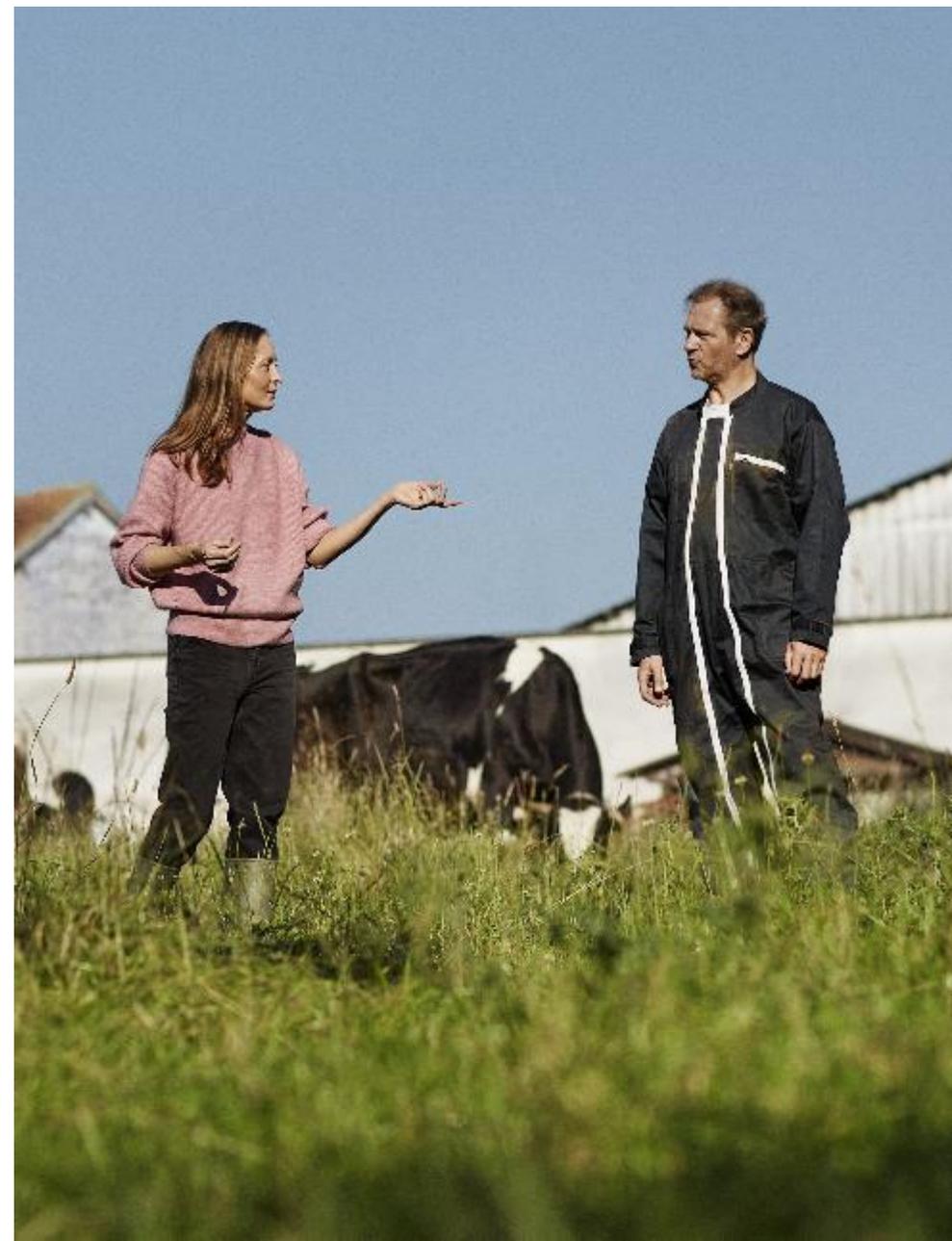
Mai 2025 : un moment démocratique fort pour les adhérents de la MSA !

Du 5 au 16 mai 2025, les adhérents à la MSA seront appelés à voter pour choisir les délégués MSA qui les représenteront.

En participant à ces élections, ils contribuent à préserver le **modèle démocratique** unique de la MSA, incarné par des bénévoles élus, issus du monde agricole.

2,5 millions
d'électeurs

13 760 délégués
élus partout en
France



Les délégués MSA, un soutien concret

Les délégués MSA sont des bénévoles **proches des acteurs du monde agricole et leur famille**. Ils sont à leur écoute, les accompagnent et portent leur voix !

- **Ils font remonter leurs besoins et attentes** auprès des services de la MSA.
- **Ils défendent leurs intérêts** auprès des institutions publiques, pour obtenir par exemple de nouveaux droits sociaux.
- **Ils mènent des actions de proximité** qui profitent à tous : stand de sensibilisation au dépistage des cancers, collectes solidaires, construction de micro-crèches...



Comment les adhérents votent ?

Du 5 au 16 mai 2025, ils seront invités à voter pour choisir les délégués de leur collège (3 collèges : exploitants, salariés et employeurs) :

 **en ligne, en se rendant sur la plateforme de vote dédiée**, avec l'identifiant qu'ils recevront par courrier,

ou

 **par courrier en retournant, sans l'affranchir, un bulletin de vote** parmi ceux qu'ils recevront quelques jours avant l'ouverture du vote.

Qui peut voter ?



Pour voter, vous devez :

- avoir au moins 16 ans,
- relever du régime agricole notamment en qualité d'exploitant, salarié ou employeur de main-d'œuvre,
- habiter en France métropolitaine,
- être à jour du paiement de vos cotisations sociales,
- jouir de vos droits civiques.

Une campagne de com sur le rôle indispensable des délégués

La campagne met en avant le **rôle indispensable des délégués MSA** pour faire vivre le monde agricole et rural.

Le **pin de géolocalisation en est le symbole** : il matérialise la présence des délégués MSA sur le terrain.

La campagne a été **lancée à l'été 2024** et se poursuit jusqu'au **15 mai 2025**.



elections2025.msa.fr

#ElectionsMSA2025



Vous avez un rôle à jouer dans ces élections : nous comptons sur vous !

Relayez des informations auprès de vos publics

Quelques exemples :

- Apposer les affiches de campagne dans **vos locaux ou lieux de passage**,
- Publier une annonce ou un article dans **votre journal ou newsletter d'information**,
- Insérer une bannière web sur **votre site internet**,
- Relayer une publication sur **vos réseaux sociaux**.
- ...

Des outils à votre disposition !

Des outils prêts à l'emploi :

- **affiches** de campagne,
- **dépliant** d'information,
- **stickers** « Je vote »,
- **article prêt à l'emploi**,
- **vidéo** promotionnelle,
- visuels et **bannières web**,
- **foire aux questions** pour répondre aux interrogations de vos publics.
- ...



> A télécharger sur elections2025.msa.fr/relayez-la-campagne